

Expressions

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



**Droit
à l'avortement :
aux USA comme
dans le monde
entier**

Pour contacter :
le secrétariat national
contact@solidaires.org

L'équipe de communication
communication@solidaires.org

Plus d'informations :
solidaires.org

À propos de la UNE : « J'ai l'impression que mon État et le gouvernement essaient vraiment de contrôler ma vie entière et pas seulement mon corps. Je ne suis pas seulement mon corps. Ils essaient de contrôler mon avenir, ma famille, ma carrière, toute ma vie, en interdisant l'avortement ! »

Les informations générales

La petite boîte à outils sur les conditions de travail
la-petite-boite-a-outils.org

La liste et les contacts des syndicats
solidaires.org/se-syndiquer/les-syndicats

La liste et les contacts des Solidaires locaux
solidaires.org/se-syndiquer/les-solidaires-locaux



Et voir sur le site :

Expressions Solidaires sur
[solidaires.org/sinformer-et-agir/
les-journaux-et-bulletins/
expressions-solidaires/](http://solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/expressions-solidaires/)

**Nouvelle formule !
De nouvelles rubriques
et des superbes affichettes
à enlever et à coller !**

Journal trimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS
Directrice de publication : Murielle Guilbert
Coordination générale du numéro : Julie Ferrua
Coordination de la communication : Simon Duteuil
Coordination graphique : Anaïs Enjalbert
Secrétariat de rédaction : Evelyne Ngo
Graphisme : Atelier du bonjour
Imprimerie : Rotographie, Montreuil-sous-Bois (93) - imprim'vert

N°CPPAP : 1 023 S 05397
Dépôt légal : à parution

Du boulot,

Les chiffres parlent d'eux-même : l'inflation a augmenté de 6,1 % en juillet 2022 sur un an, selon les données provisoires de l'Insee, du jamais vu depuis 1985 ! La réponse du gouvernement est très loin de maintenir les besoins pour vivre : le Smic a augmenté de 2,1 % au 1^{er} août, le point d'indice des fonctionnaires de 3,5 % au 1^{er} juillet et dans les entreprises, rares sont celles qui augmentent les salaires et dans des proportions très loin de l'inflation.



du pognon

Dans le même temps, les richesses des plus riches ne cessent de progresser dans des proportions indécentes. Ils se déplacent en jet et nous demandent plus de sobriété énergétique! Alors il va falloir se battre et aller chercher toutes et tous notre dû. Et il va falloir être toutes et tous ensemble dans l'action. Solidaires appelle à la grève et une mobilisation d'ampleur à construire dans la durée dès le 29 septembre!

vu.fr/tQZx





DES MILLIARDAIRES D'INFOS

Trouve quel milliardaire contrôle quels médias

Bernard ARNAULT

1re fortune
LVMH (Luxe)

Xavier NIEL

16e fortune
Free (téléphonie)

Patrick DRAHI

10e fortune
SFR (téléphonie)

Arnaud LAGARDERE

389e fortune de France
Lagardère (communication)

Famille BOUYGUES

33e fortune de France
Bouygues (BTP - téléphonie)



1-Bernard Arnault 2-Patrick Drahi 3-Famille Bouygues
4-Arnaud Lagardère 5-Xavier Niel (source: Qui possède quoi ? 2019)
>> thehomeusegoon.wordpress.com

LUTTER AUTREMENT

Le secteur social et médico-social était en grève les 31 mai et 1^{er} juin à l'appel des Rencontres du travail social en lutte pour porter une nouvelle fois nos revendications: 183 € pour tous et toutes, convention commune de haut niveau et des moyens humains et financiers. **2 jours qui ont confirmé la bonne dynamique à Poitiers avec les Broyés du social, Sud, et la Cgt: le 1^{er} jour des piquets de grève se sont tenus devant les établissements avant d'aller remettre une pétition départementale aux différentes autorités.** Le soir un «*bal du social*» a réuni près de 500 personnes, précédée d'une AG qui a permis de préparer au mieux la manifestation du lendemain. Après les 3 jours du mois d'avril 2021, nous constatons que ces séquences de plusieurs jours de grève mobilisent davantage les salarié·es, permettent de re-découvrir le pouvoir de bloquer nos établissements, de discuter, de réfléchir... Et si l'interpro s'inspirait de notre mouvement?

GRÈVE HISTORIQUE À LA BNF

Le personnel de la BnF est en lutte depuis début de mai, à l'appel de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD Culture, pour dénoncer la réduction du service public aux usagers (arrêt de la communication directe des documents le matin); pour exiger les créations de postes de titulaires nécessaires, surtout en catégorie C, pour un bon fonctionnement; pour réclamer de bonnes conditions de travail et pour dénoncer les contrats ultra-précaires (CDD d'un an à mi-temps) que la direction de la BnF veut imposer. **Après 20 jours de grève, des actions et un soutien très fort des usager·es, il s'agit d'une lutte historique, que porte la section SUD Culture.** La colère et la détermination du personnel est toujours là, nous n'arrêterons que lorsque nous aurons gagné! lepotcommun.fr/pot/7qpwgjpnmepinions.com/petition/art-culture/bibliotheque-nationale-france-retour-aux-communications/175704

FRANCE TÉLÉCOM le procès

Du 11 mai au 1^{er} juillet 2022 s'est tenu le procès en appel de France Télécom. Condamnés en décembre 2020 par le tribunal correctionnel pour «harcèlement moral institutionnel», les plus hauts dirigeants n'ont pas accepté la sanction. Tout est pourtant répertorié d'une manière remarquable implacable dans l'ordonnance de mise en accusation: des mails et autres documents retrouvés dans leurs ordinateurs, une dans laquelle Didier Lombard, le Pdg de l'époque, bramait le fait de devoir se débarrasser de 22 000 personnes «par la fenêtre ou par la porte»... Mais tout au long de ce procès, les prévenu·es n'ont eu de cesse de nier l'évidence, déversant sans vergogne devant la Cour d'appel la même novlangue d'enfumage que nous subissons quotidiennement un peu partout à l'œuvre au nom du «dialogue social» dans les entreprises privées

en chômage partiel, et voulait supprimer des postes... Et roulait en voiture de luxe. Après une dernière mobilisation le 3 juin iels ont obtenu la fin du chômage partiel, un plan de départ volontaire avec des indemnités supra-légales pour celles et ceux qui voulaient partir en retraite... et le paiement des jours de grève! «*On va reprendre le travail, la tête haute!*» sudrenault.org/victoire-des-salaries-de-pe

VICTOIRE partielle du personnel des Urgences du CHU de Toulouse!

«Après six semaines de mobilisation l'équipe soignante que nous sommes a remporté une première bataille avec le recrutement de 30 collègues supplémentaires, aux urgences somatiques comme psychiatriques. Nous avons décidé de suspendre très temporairement notre mouvement afin de permettre

ont comme point commun le pouvoir d'achat, c'est sous la pression de plus de 30 % de grévistes lors de la journée de grève unitaire du 6 juillet, notamment à la production et dans les bas salaires de l'entreprise, que la direction s'est vu contrainte de tenir la table ronde concernant les mesures d'urgence réclamées par les cheminot·es pour compenser l'inflation! **Augmentation générale des salaires de 1,4 % brut annuel auquel se cumule une majoration uniforme de 400 € brut annuel et revalorisation de plusieurs primes et indemnités.** On peut faire le constat que l'augmentation moyenne de la rémunération annuelle est de 3,1 %, loin des 6 % d'augmentation d'inflation depuis le début d'année, cela reste loin du compte mais la forte mobilisation dans de nombreux services encourage l'intersyndicale SUD-Rail - CGT - UNSA - CFDT à poursuivre la mobilisation!

Procès de l'accident ferroviaire de BRÉTIGNY

Du 25 avril au 17 juin s'est tenue l'audience pénale de l'accident de Brétigny (12 juillet 2013, 7 morts et des centaines de blessé·es). Au-delà des seules théories métallurgiques sur une origine technique prévisible ou au contraire indécidable, ce fût un examen détaillé d'une gouvernance du système ferroviaire paralysante (entre l'État, RFF et SNCF) sous contrainte budgétaire permanente, de choix de sacrifier la maintenance au développement du TGV, de la déstructuration des organisations du travail. Un enchevêtrement d'éléments aboutissant à des injonctions contradictoires qui, en bas de l'échelle, détruisent le travail vivant, engendrent le désinvestissement subjectif des agents ou leur épuisement professionnel, font perdre la maîtrise de la production et de la sécurité, et au bout de la chaîne créent un risque accru pour la sécurité. Rendez-vous le 26 octobre 2022 pour le rendu de la décision. sudrail.fr

BRÈVES DE COMBAT

comme publiques, ou même à la tête des États. L'entreprise Orange, personne morale, n'a pas fait appel de la sanction. Mais les personnes physiques qui dirigeaient cette même entreprise se prétendent innocents. Intéressant! Délibéré le vendredi 30 septembre... Pour plus d'info, 2 sites : proceslombard.fr la-petite-boite-a-outils.org/chantiers/suicides-a-france-telecom-le-proces

VICTOIRE des salariés de PEI

Après six semaines de grève, les travailleuses et travailleurs de la société de nettoyage PEI, au Technocentre Renault dans les Yvelines, ont fait céder leur patron. Celui-ci se plaignait de ne pas pouvoir payer leurs salaires à 100 % faute d'argent, continuait à les maintenir

l'intégration sereine de nos futur·es collègues. Cela reste encore insuffisant en terme de personnel, mais la direction du CHU de Toulouse refuse de nous rencontrer depuis. En refusant désormais d'accéder à l'ensemble de nos revendications nous disons à la population de Toulouse que la direction du CHU fait le choix délibéré d'abandonner une partie d'elle qui ne pourra bénéficier des soins adaptés à temps. Nous vous donnons rendez-vous très prochainement.»

GRÈVE À LA SNCF: des annonces mais encore une perte de pouvoir d'achat!

Alors que l'inflation fait rage, que l'ensemble des luttes menées depuis le début de l'année



Convoi syndical pour l'Ukraine : déjà deux initiatives

Après celle du Réseau syndical international de solidarité et de lutte, l'intersyndicale française a envoyé une délégation pour donner deux véhicules aux syndicats ukrainiens, ce qui leur permet de distribuer l'aide aux réfugié·es et de soutenir la défense civile. À venir, un nouveau convoi du RSISL et des wagons pour l'intersyndicale. **On peut continuer à contribuer :**

solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/internationales/appele-a-dons-des-convois-syndicaux



Les rencontres d'été de Solidaires

Les rencontres d'été de Solidaires ont eu lieu du 27 juin au 1^{er} juillet dans les Alpes. Le matin nous nous retrouvions en plénières pour discuter des résolutions de congrès. L'après-midi nous étions inscrit·es dans divers parcours sur les 3 jours et dans chacun d'eux il y a eu un atelier de 2 h sur une thématique féministe. Mais au-delà de la formation, ces rencontres ont été riches d'échanges autour de nos luttes, de nos façons de militer, avec des militant·es qui débutaient et des militant·es de longue date, avec une multitude de structures différentes de Solidaires. **Elles nous ont permis de mettre des visages sur certains noms et de tisser des liens.**

Le capitalisme brûle le monde

Il n'est plus possible de se voiler la face. Notre société productiviste et consumériste engendre des bouleversements qui s'accroissent. Le modèle de croissance infinie est incompatible avec la pérennité de l'humanité !

Les conséquences de ce système capitaliste sont catastrophiques pour les humains (santé publique qui se dégrade, exploitation et précarisation accrue des salarié-es,...), pour la biodiversité et la biomasse, pour notre sécurité alimentaire... Et l'été 2022 en est la triste confirmation : feux de forêts, inondations, sécheresses, canicules, effondrement de glaciers, disparition de lacs. Des villes, des villages, voire des régions comme en Inde, sont rayés de la carte ou rendus inhabitables. Des écosystèmes sont détruits ou transformés à jamais. **Les capitalistes n'ont aucun intérêt à ce que ça change, ils en vivent et en profitent.**

Brûlons le capitalisme !

Les états/gouvernements n'ont aucune volonté d'agir pour limiter la hausse à 1,5° C comme le stipulait l'accord de Paris de 2015.

Au contraire, ils continuent de soutenir le système capitaliste et sa course effrénée au profit au détriment de la planète et des populations. **Les multinationales sont les principales responsables.** Elles exploitent les travailleurs et les travailleuses, elles pillent la planète en toute impunité avec le soutien des États. Ces derniers négocient des accords en faveur de ces multinationales qui n'hésitent pas, en retour, à les attaquer en justice via des tribunaux taillés sur mesure pour détruire la législation sociale et/ou environnementale du pays (conséquences des accords dit de libre échange, tels le Tafta, Ceta ou aussi Mercosur...).

Rendre nos comportements individuels écologiquement « vertueux » ne suffira pas à inverser le cours des choses si les principaux responsables de la pollution ne sont pas stoppés.

Imposons un autre avenir !

Les alternatives existent. Pour cela nous devons remettre en question les principes de la croissance, du productivisme, de l'extractivisme et de la mainmise de la finance.

La sobriété est un chemin indispensable pour la survie de nos sociétés.

Toutes et tous ensemble nous pouvons changer ce système aberrant, qui est socialement injuste, écologiquement dramatique et climatiquement suicidaire.

Pour atteindre le système capitaliste qui impose croissance et satisfaction des actionnaires, il est nécessaire d'agir ensemble : syndicats, mouvements sociaux et climatiques, pour construire un rapport de force à la hauteur des enjeux. C'est ce que nous faisons par exemple avec PJC, l'alliance écologique et sociale qui regroupe syndicats et associations. Cela passera par des actions fortes qui auront un impact sur les entreprises et l'économie.

C'est ensemble et de manière collective que nous pouvons construire une société plus juste, plus solidaire et compatible avec le vivant et assurer ainsi un avenir viable pour nos enfants.



[solidaires.org/
sinformer-et-agir/
actualites-et-mobilisations/
le-monde-brule-
brulons-le-capitalisme/](https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/le-monde-brule-brulons-le-capitalisme/)

Lien vers une vidéo :
vimeo.com/733673189

Photo DR

INFLATION

Le débat au sein des économistes et des responsables politiques est vif sur l'inflation, sur ses causes réelles, son niveau, sa durée et son impact. La crise Covid et la guerre en Ukraine sont-elles les seules causes, ce qui en attesterait le caractère temporaire et conjoncturel ?

Ou est-ce le système dans sa globalité qui est en question, de façon plus structurelle ?

Il nous paraît important de voir les principales questions que se posent les salarié·es et les retraité·es en tentant de poser les enjeux qui en découlent et nos propositions concrètes.



La hausse de l'inflation pèse-t-elle sur le reste à vivre des ménages ?

Finalement, pour chacune et chacun, l'indicateur majeur reste le rapport entre l'évolution des prix et celle du revenu. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie est très concrète. L'INSEE a d'ailleurs calculé que le pouvoir d'achat des ménages avait baissé de près de 2 % au premier trimestre de l'année 2022.

Récemment, l'Observatoire de l'inflation du magazine 60 millions de consommateurs estime qu'il faudra déboursier « en moyenne 90 euros de plus » chaque mois pour « absorber la hausse générale des prix ». Quoiqu'il en soit, après des années de disettes salariales s'ajoute désormais la hausse des prix. Ce ne sont pas les mesures proposées par le gouvernement qui peuvent rassurer la population ni lui permettre de vivre enfin correctement.

Nous rappellerons ici les mesures prises, qui pour nos organisations ne répondent en rien aux enjeux :

- indemnité d'inflation de 100 € versée aux personnes au revenu mensuel inférieur à 2 000 €, versement effectué à 38 millions de personnes.
- Compensation de 18 centimes à la pompe pour tous les automobilistes sans prise en compte de leurs revenus et donc sans effet sur les inégalités. Sur le seul mois d'avril 2022, cette mesure a fait gagner 68 euros pour les 10 % les plus riches contre 38 euros pour les 10 % les moins riches.
- Bouclier énergétique, mesure qui limite la hausse des prix d'énergie en limitant cette hausse à un pourcentage défini (4 % pour l'électricité)

Le projet de loi « pouvoir d'achat » qui a été débattu cet été ne donne aucune réponse à long terme : le prolongement du bouclier tarifaire et la poursuite de la remise des 18 cts, conjugués à une revalorisation des minimas et des pensions est bien en deçà des enjeux... et omet totalement les difficultés

subies par les étudiant·es et les jeunes, les retraité·es, les personnes privées d'emploi, ou subissant un temps partiel imposé. Et ce n'est pas la petite revalorisation de quelques pour cent des APL, de l'AAH ou du RSA qui permettra à ses allocataires de pouvoir mieux vivre.

Avec l'absence de coup de pouce au SMIC, aucun geste significatif que ce soit du gouvernement ou du patronat au travers des NAO (Négociation Annuelles Obligatoires) n'est véritablement prévu pour relever le niveau des salaires et le niveau des pensions pour compenser les pertes, ce qui est le cœur du problème. À titre d'exemple, la revalorisation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires (+3,5 %) reste largement inférieure à l'inflation (5,9 % en juin sur un an)... Or, depuis la dernière revalorisation intervenue début 2017, l'inflation cumulée jusqu'à ce jour s'élève à près de 10,5 %. C'est suffisamment parlant même si, en remontant davantage depuis 2010, la perte de pouvoir d'achat est plus importante encore (14,8 % pour une inflation cumulée de 16 %). À l'opposé de ce que prône Emmanuel Macron, le relèvement de la part des salaires dans la valeur ajoutée reste donc posé, tout comme une politique pouvant stopper la hausse des prix.



Quel impact sur l'emploi ?

Le débat sur la relation entre taux d'inflation et taux de chômage pourrait regagner de la vigueur. Selon la fameuse courbe de Philips (1958), lorsque le taux de chômage diminue, les salaires montent et les entreprises haussent leurs prix pour rétablir leurs marges ; et inversement, les prix baissent quand le chômage augmente. Les économistes monétaristes Milton Friedman et Robert Lucas se sont emparés de cette théorie



pour démontrer l'existence d'un «taux de chômage naturel» : selon eux, les prix reflètent un équilibre optimum de marché et le taux de chômage qui en découle est incompressible.

Le risque est donc que dans la période, le gouvernement en profite pour accroître la «flexibilité» de l'emploi et donc la précarité afin de rapprocher le taux de chômage effectif de ce qu'il considère comme le taux de chômage dit «naturel».

Seulement voilà, le contexte a changé et cette théorie a été remise en cause avec notamment la stagflation dans les années 70 qui fait un retour remarqué même si le débat sur le niveau réel du chômage est lui aussi vif.

De plus, les tenants des politiques néolibérales ne peuvent qu'être tentés d'utiliser cette situation contre les salaires, les dépenses publiques et tout ce qui pourrait ressembler à des avancées sociales. Et tout cela évidemment au nom de la lutte contre l'inflation. Sans compter la dette (publique) dont le refrain se fait à nouveau très insistant...

Finalement, c'est bien le système consistant à tout faire pour maintenir une faible inflation pour ne pas éroder le capital et lui permettre de continuer à dégager d'importants profits en tablant notamment sur la modération salariale ou encore le recul de l'action publique et de la protection sociale qui est aujourd'hui en question.

Car c'est bien de cela qu'il est question : les multinationales, les très riches ne veulent pas payer et veulent continuer de faire des bénéfices astronomiques au détriment de l'ensemble de la population et de la planète.

Face à cela des propositions concrètes existent, et sont développées par notre Union.

Au vu des enjeux, nous devons imposer les riches par une véritable réforme fiscale rehaussant la progressivité générale du système fiscal, imposant la détention et la transmission du patrimoine, taxant la spéculation et neutralisant la concurrence fiscale...

Nous devons conditionner les aides publiques également : e-conditionnalité, condition de maintien et de relocalisation de l'emploi. Rappelons que le volume des aides publiques est passé de 65 milliards en 2007 à environ 140 milliards en 2019, sans compter les multiples niches fiscales et sociales.

Une véritable politique de plein emploi ne culpabilisant pas les chômeurs et chômeuses en imposant des emplois précaires et dégradés, mais leur offrant des perspectives,

reste aussi à mettre en œuvre. Les investissements dans la bifurcation écologique et le renforcement massif des services publics peuvent y aider.

L'Union syndicale Solidaires revendique ainsi :

Une hausse des salaires pour toutes et tous de 400 euros, un SMIC à 1700 euros nets, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, des minima sociaux et des allocations chômage pour tous-tes les chômeurs-euses à hauteur du SMIC.

Un partage du temps de travail qui permet de lutter contre le chômage et de tendre vers un temps de travail de 32 heures et une semaine de quatre jours. Tous ces choix sont stratégiques sur la période.

Notre Union syndicale prône également :

- L'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices (ainsi que celles qui organisent sciemment leurs pertes).
- L'interdiction de tout licenciement dans une entreprise dont le temps de travail effectif dépasse la durée légale de travail, c'est-à-dire 35 heures.
- Le remboursement des aides publiques versées et des exonérations, ainsi que le reversement du montant des dividendes aux salarié·es licencié·es, lors de fermetures d'usines. Plus généralement, le suivi et le contrôle de toutes les aides publiques accordées aux entreprises.
- La loi doit fonder un nouveau statut du salarié·e sur le principe de déconnexion des droits du salarié de l'emploi occupé y compris dans les périodes d'inactivité. Lors des périodes intermédiaires entre deux emplois les rémunérations seront garanties intégralement. Cette continuité des droits sociaux y compris de la protection sociale serait la reconnaissance d'un statut professionnel permanent. Ces droits nouveaux ne doivent pas servir une libéralisation du régime des licenciements mais, bien au contraire, être accompagnés d'un contrôle renforcé par les représentant·es des salarié·es dans les entreprises, un renforcement des moyens de l'inspection du travail et des conseils des prud'hommes.
- Le CDI à temps plein comme norme dans le secteur privé et l'emploi statutaire dans la fonction publique.



Renouer les fils brisés de notre histoire

- • • *L'aliénation du travailleur n'est pas toujours la même suivant les modes d'organisation du travail, même si l'ouvrier est toujours exploité, mais aussi chaque type d'organisation du travail produit un forme particulière de domination. [...] Le travail, son organisation, et l'aliénation liés à la condition salariale ont disparu derrière l'emploi et les salaires. Paradoxalement, mais pour des raisons différentes, le patronat aussi a toujours tenu à faire disparaître le travail et son organisation du débat public et à le laisser cacher derrière l'emploi et les salaires (le « coût du travail » dans le langage du MEDEF), car il tient à son pouvoir d'organisation, manière essentielle de perpétuer sa domination. [...] Pourtant, il suffit de parler quelques instants avec des salarié-es pour entendre, quand on y est sensibilisé, à quel point le travail et les conditions à réunir pour l'exercer les préoccupent. Mais la traduction revendicative est le plus souvent axée sur les emplois, quand nous sommes sur l'organisation de travail en tension ; ou bien, elle est exprimée en termes de revalorisation salariale quand le travail devient trop pénible.*

[...] *Solidaires Isère a choisi de privilégier la formation Pratique d'enquêtes, dans le cadre du cursus en santé au travail mais aussi en l'intégrant au parcours de base des militantes et militants. Cette formation est pour nous un outil important pour changer la manière d'intervenir sur le lieu de travail et renouer avec la pratique de l'enquête ouvrière qui est une tradition oubliée de notre histoire. Cette pratique se développe dès le début du XIX^e siècle, et va permettre un essor du mouvement ouvrier car la parole des travailleurs est entendue, écoutée et sert de base à l'élaboration d'une politique de classe. On remarquera un retour de ces pratiques dans l'après 68 en France avec par exemple *Les cahiers de mai*¹. En Italie, elle sera utilisée à une échelle de masse par le mouvement de « l'autonomie ouvrière ». La pratique d'enquête vise à faire émerger une parole*

individuelle et collective sur le travail et son organisation ; elle oblige les syndicalistes à un douloureux effort de déplacement : passer de celui ou celle qui sait, qui est porteur ou porteuse de la parole de son organisation, à celui ou celle qui écoute pour pourvoir élaborer un contenu revendicatif au plus près du terrain.

[...] *Contester avec les travailleurs et travailleuses l'organisation du travail, c'est attaquer le cœur de la domination capitaliste, c'est-à-dire remettre en cause le pouvoir d'organisation patronal. Ce pouvoir est lié au fait que l'on puisse acheter le travail comme une marchandise et par là-même que le travailleur ou la travailleuse en devienne une. [...] Dans les organisation du travail de type taylorienne, dont le Lean-management n'est qu'un avatar moderne, le travail est toujours saisi sous la forme de quantité, de volume, découpé arbitrairement par des « bureaux des méthodes », ou examiné par des « groupes de travail », pour être normalisé et imposé à l'ensemble du collectif de travail. Dans l'univers de la rationalité instrumentale institué par le néo-management, il est impossible de maintenir un espace autonome pour faire un travail dans lequel on puisse se reconnaître. C'est-à-dire articuler trois dimensions du travail : le bel ouvrage, la reconnaissance des paires, et l'utilité sociale de la chose produite. C'est là qu'il faut chercher les vecteurs de mobilisation future, en renouant les fils brisés de l'histoire du mouvement ouvrier. Nous devons faire de ces micro-résistances individuelles un contenu revendicatif collectif. Se réapproprier le travail pose aussi de manière centrale la question démocratique. En effet, comment accepter que dans la sphère publique nous soyons (avec des limites) considéré-es comme des citoyen-nés jouissant de droits démocratiques et que, dès le seuil de l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée, la dictature règne ? Que notre connaissance en tant que travailleur ou travailleuse soit niée ? Et que l'arbitraire puisse s'y exprimer sans recours démocratique possible ? Mettre au centre de notre activité les questions d'organisations de travail, c'est poser de manière renouvelée la question du socialisme autogestionnaire.*

• • •

1 Voir Les utopiques n°7 « Mai 68, ce n'était qu'un début ».

François Marchive,
extraits : *Les utopiques* n°9, éditions Syllepse



À QUAND LA FIN ?
DES PRIVILÈGES ?



PLUS FORTS

EN NET ET EN BRUT

NOS SALAIRES !

Y'a bien mieux
que les primes !

Augmentons
le SMIC
à 1700€ net !

Égalité salariale
femmes-hommes !

**Heures sup',
défiscalisées,
non ! Soyons
bien payé-es !**

**+ 400 € pour toutes et tous !
Point d'indice revalorisé !**

**Pas de retraite
ou de chômage SMIC
en dessous du SMIC**

PARTAGEONS

LE TRAVAIL

Union
syndicale

Solidaires







Interview de Nicolas Vercken, responsable du plaidoyer, Oxfam France. *Défier les plus puissants de ce monde. Dire ce qui doit être dit. Se mobiliser pour ce qui est juste.*

Pouvez-vous nous faire un petit historique de Oxfam France?

C'était en 1988. Il y a 30 ans. Un groupe de citoyennes et de citoyens, engagé·es dans le monde associatif, lançait un Appel pour rassembler toutes les personnes souhaitant promouvoir des relations « Nord-Sud » plus éthiques, plus justes, pour agir durablement contre les inégalités mondiales et la pauvreté.

Ainsi est née l'association *Agir ici* pour un monde solidaire, qui deviendra Oxfam France en 2006 en rejoignant la confédération internationale Oxfam qui elle est plus ancienne.

Oxfam, initialement Oxford Committee for Famine Relief (l'abrégié date de 1965), a été créé en Angleterre en 1942 pour agir contre la famine provoquée par le blocus anglais contre l'occupation nazie en Grèce qui tuait 2 000 personnes chaque jour. A Oxford, un petit groupe de personnes décide de former le « Oxford Committee for Famine Relief » et d'interpeller la population anglaise et Churchill sur le sujet. Ainsi dès le départ Oxfam s'est construit sur 2 piliers : agir contre la pauvreté et la faim et agir contre les responsables politiques et économiques.

Vous êtes depuis longtemps mobilisé·es pour le climat, pourquoi ?

Oxfam a été l'une des 1^{re} asso de solidarité internationale à se mobiliser pour le climat.

Les chiffres de la faim dans le monde ont baissé à partir des années 70 et ce que jusqu'au début des années 2000. Mais au début des années 2000, les expert·es ont alerté sur le réchauffement climatique et ont alerté sur la faim qui allait repartir à la hausse dans le monde. Ils pensaient que la bascule aurait lieu en 2030. Mais la bascule a eu lieu en 2015. Et depuis la faim augmente dans le monde.

Si les changements climatiques sont une réalité pour l'ensemble de la planète, tous les pays n'en subissent pas les mêmes conséquences et ne disposent pas des mêmes moyens pour s'en prémunir. Détérioration des moyens de subsistance, augmentation de la faim, déplacements forcés : alors qu'elles sont les moins responsables du dérèglement climatique,

ce sont les populations les plus pauvres et les plus vulnérables qui en sont les premières victimes.

En Afrique de l'Est, où une grave sécheresse sévit à l'heure actuelle, une personne meurt actuellement de faim toutes les 48 secondes !

En ce moment vous menez une lutte pour un ISF climatique, en quoi cela consiste ?

A Oxfam, on est pour un impôt progressif. Mais on constate aussi que toutes les fortunes ne sont pas de même nature au regard de la planète : 10 % des plus riches de la planète sont responsables de 52 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales.

Il est urgent d'inclure dans le calcul de l'impôt des plus fortunés un malus assis sur l'empreinte carbone de leur patrimoine financier. Le calcul de l'ISF (impôt sur la fortune), doit prendre en compte deux variables : d'une part le niveau de patrimoine (la taille de la fortune), d'autre part, la quantité de CO2 qu'il contient (son impact sur le climat).

Cet ISF climatique inciterait les milliardaires, détenteurs du capital financier des entreprises émettrices de CO2, à décarboner leurs investissements et à investir dans des entreprises moins polluantes. Cela permettrait de façonner une économie plus durable pour tous et toutes. Dans le même temps, avec PJC nous menons une campagne pour taxer les superprofits. Il est inacceptable que des multinationales s'enrichissent sur les crises. Des pays ont déjà bougé sur la taxe sur les superprofits comme le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, la Hongrie et l'Inde, mais en

France le gouvernement a fait cet été un choix différent :

plus-jamais.org/taxons-les-superprofits-des-multinationales-pour-redonner-du-pouvoir-dachat/

Vous rejoindre ?

oxfamfrance.org/militer-localement/

- Les 1 % les plus riches de la planète détiennent autant de richesses que le reste de l'humanité.
- 7 personnes sur 10 dans le monde vivent dans un pays où les inégalités se sont accentuées au cours de ces 30 dernières années.
- Les 1 % les plus riches sont à eux seuls responsables de 15 % des émissions de CO2.
- **Alors que nous produisons assez de nourriture pour alimenter 1,5 fois l'humanité, 1 personne sur 10 souffre toujours de la faim dans le monde.**
- Plus de 82 millions de personnes – soit bien plus que la population française – ont été contraintes de fuir leurs foyers à cause des conflits et de la violence. Presque la moitié sont des enfants.
- En 2020, plus de 30 millions de personnes ont fui les conséquences des changements climatiques.

Sud Santé Sociaux

On entend parfois dire que SUD Santé Sociaux est une mini interpro, pouvez-vous nous expliquer ?

La Fédération rassemble des salarié-es, agent-es, dont les statuts, conventions collectives, droits du travail sont différents. Si le cadre juridique de travail diffère, notre Fédération rassemble des personnels dont les métiers contribuent, au sens large, au bien-être physique, mental et social, de toutes et tous.

Notre Fédération s'appuie sur 97 syndicats affiliés qui conservent leur autonomie de réflexion, d'action et d'organisation. Nous sommes implanté-es aussi bien dans le public que dans le privé, dans des secteurs aussi vastes que ceux du sanitaire, médico-social, social, de l'animation, de l'insertion et de la médiation sociale. Nous partageons un même projet, de défense et d'amélioration des droits individuels et collectifs tout autant qu'un projet de transformation sociale dont un service public fort, de proximité, pilier de la construction d'une société solidaire.

Que pensez-vous du gouvernement qui accuse la crise COVID d'être responsable de la fuite des personnels ?

La crise COVID n'a fait qu'accroître des dysfonctionnements pointés par la Fédération SUD Santé Sociaux et ce depuis plusieurs années : le manque de moyens, les conditions de travail dégradées, les horaires et cycles de travail, le manque de personnels, de formations, de recrutements sur des postes pérennes, le management répressif de certain-es directions, la non-revalorisation et la non-reconnaissance de nos métiers dans tous les secteurs de la santé : public et privé lucratif et non-lucratif, dans le sanitaire, le médico-social et le social. Les gouvernements successifs nous imposent un modèle capitaliste, avec comme maîtres mots « rentabilité, profits ». Les budgets de la Sécurité sociale et autres financeurs limitent l'accès aux soins.

C'est dans ces conditions difficiles que les personnels de santé ont fait face à la crise COVID. Pour beaucoup, le traumatisme est encore vif. La crise a été gérée par des heures supplémentaires à n'en plus finir. Les personnels de la santé ont porté cette crise COVID, tous ensemble dans des conditions déjà dégradées, très difficiles et traumatisantes. Il fallait s'organiser sans masques, sans blouses !

N'oublions pas qu'au départ pour le gouvernement, le masque n'était pas utile ! Dans les EHPAD les personnels ont dû gérer les refus d'hospitalisation, accompagner voire précipiter les fin de vie et de grosses vagues de décès de résident-es sans leurs proches. Il est donc faux de dire que la situation sanitaire est la cause de l'état de l'hôpital et des EHPAD, mais en a été le révélateur. La communication du ministère de la Santé n'est que poudre aux yeux, et il persiste dans son entreprise de démolition de notre système de santé.

Le Ségur de la santé et la mission Laforcade ont permis des revalorisations salariales dans votre secteur, que pouvez-vous nous en dire ?

Notre fédération a refusé de participer au Ségur et s'est opposée à tous les accords qui ont fait suite à la mission Laforcade. Nous avons refusé de nous associer à cet outil de communication du gouvernement. Sur le terrain, les fermetures de lits continuent, les difficultés de recrutement s'accroissent et le personnel fuit.

Notre fédération revendique depuis des années une revalorisation salariale de 400 euros pour compenser le blocage du point des fonctionnaires de la fonction publique hospitalière et le blocage des salaires dans le secteur privé. L'indemnité de 183 euros n'a fait qu'accroître les inégalités salariales et est loin de répondre aux attentes, d'autant plus qu'une grande partie des salarié-es sont exclus, ce que nous dénonçons.

Que pensez-vous de la mission flash ?

Réponse flash : ses propositions sont inadaptées aux problématiques actuelles. Face au manque de personnel, nous attendions des annonces concernant les 17000 collègues suspendu-es. Mais monsieur Braun place l'hôpital en soins palliatifs, puis devient ministre de la Santé, cherchez l'erreur. Cela n'augure rien de bon.

Nous ne lâcherons rien et nous continuerons de nous mobiliser car la santé et le social ne doivent pas devenir des valeurs marchandes ! Ce sont des biens communs que l'on doit défendre !

mail : contact@sudsantesociaux.org
site : sudsantesociaux.org
Création : en 1989 à l'issue du mouvement des personnel de la santé l'hiver 1988.

La Fédération SUD Santé Sociaux s'appelle alors CRC (Coordonner Rassembler Construire) jusqu'en 1997. Plus de 18 500 adhérent-es

twitter : @SudSanteSociaux
insta : @SudSanteSociaux
facebook : FedeSudSanteSociaux
TikTok : #CollectifSud2022

Centre de Formation Interprofessionnel de Solidaires

Les premiers mandats des Comités Sociaux et Économiques s'achèvent dans un grand nombre d'entreprises et pour de nombreuses équipes syndicales c'est le moment de tirer un bilan de ce mandat.

Plusieurs Solidaires locaux ont initié des rencontres d'élus CSE pour partager leurs expériences et préparer le « renouvellement » de ces CSE. Les élections professionnelles peuvent en effet être l'occasion de modifier le fonctionnement de cette instance et de renforcer les moyens d'actions de nos équipes... en étant vigilant à ne renoncer à aucune des prérogatives des élus. Les rencontres organisées ces dernières semaines à Lyon et en Lorraine ont déjà permis de réunir plus de 150 élus CSE qui ont fait des retours encourageants ! Pour rompre l'isolement auquel sont confrontées beaucoup d'équipes, pour partager les pratiques syndicales de terrain et de transformation sociale que nous pouvons développer dans les entreprises, et pour préparer le renouvellement des futurs CSE en déjouant les pièges tendus par les patrons, ce type d'initiative est donc à démultiplier !
De prochaines rencontres sont d'ores et déjà organisées les 13 et 14 septembre en Gironde (dans le cadre des journées « Et voilà le travail ») et les 22 et 23 novembre pour réunir les équipes syndicales de la région Bretagne !

À l'occasion du renouvellement des Comités Sociaux et Économiques, un guide édité par le Cefi Solidaires sera disponible en septembre pour répondre aux besoins des syndicats et équipes syndicales afin de :

- Donner des repères pour négocier et éviter les pièges des accords d'Entreprise
- Préparer les négociations de protocoles d'accords préélectoraux
- Adopter des règlements intérieurs de CSE qui permettent aux élus de mettre en œuvre leurs droits
- Prendre en compte les évolutions législatives et de jurisprudence

Ce guide constitue un complément au Guide Élection et mise en place du CSE édité en 2018 qui est également disponible auprès du Cefi Solidaires. Les Solidaires locaux et organisations professionnelles nationales peuvent adresser leurs commandes à cefi@solidaires.org. Une journée de formation afin de présenter le contenu de ce guide se déroulera le 7 octobre dans les locaux de Solidaires à Paris.

solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/lecho-du-cefi/

Quoi de neuf au Cefi ?

Plein de stages à venir :

**Formation de formateurs·trices
« Agir syndicalement
contre les violences sexistes et sexuelles »**

Paris - Grange aux Belles,
du 19 au 21 septembre 2022

Les équipes syndicales sont confrontées à des situations de violences sexistes vécues par des collègues ou des camarades. Ce stage vise à outiller les participant·es en matière de lutte contre les violences sexistes et à proposer une démarche de formation et des techniques d'animation adaptées au sujet.

**Elections et renouvellement du CSE -
Présentation du nouveau Guide du Cefi**

Paris - Grange aux Belles
Le 07 octobre 2022

**Outils du référent·e formation du Solidaires local
ou du syndicat**

Paris - Grange aux Belles
Le 10 octobre 2022

8 mars toute l'année

Paris - Grange aux Belles
Du 9 au 10 novembre 2022

Formation de formateur·trice élus CSA CSE et CST

Paris - Grange aux Belles
Du 07 au 10 novembre 2022

**Premiers outils pour nouveaux/elles
conseiller·es prud'hommes**

Lyon
Du 22 au 24 novembre 2022

Agir syndicalement contre le racisme

Paris - Grange aux Belles
Du 23 au 25 novembre 2022

solidaires.org/se-former





PROTECTION SOCIALE

La protection sociale dans son ensemble, les retraites, les salaires continuent d'être les éléments centraux de débat de cet été dans le cadre de la campagne Partageons le travail de Solidaires, pour une actualité sociale qui ne manquera pas de remonter à l'automne. À ce sujet, la commission protection sociale vient d'achever l'élaboration d'un module de formation Protection sociale, intégrant deux débats, l'un sur le financement, l'autre sur la démocratie sociale, respectivement. Un module complémentaire de formation Retraites sera élaboré le 30 août. De plus, la commission protection sociale a réalisé un argumentaire contre le report de la retraite à 65 ans, déconstruisant le langage gouvernemental, argumentaire disponible sur le site. Au-delà, la commission protection sociale a entamé une réflexion sur la Sécurité sociale de l'alimentation par un premier débat. Nous rejoindre ?

protectionsociale2012@solidaires.org



FEMMES

Historique : La commission femmes de Solidaires travaille sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes au travail et dans l'ensemble de la société, à la lutte pour les droits des femmes et contre les violences sexistes et sexuelles, à l'émancipation des femmes en desconstruisant les stéréotypes de genre et en luttant activement contre le patriarcat. **Actualité :** Les droits des femmes, conquis grâce aux luttes féministes, sont régulièrement attaqués ces dernières années, dans différents endroits du monde. Menées par des gouvernements

d'extrême droite, patriarcaux, misogynes et lgbtqi+phobes, racistes, néolibéraux ces attaques commencent souvent par la remise en cause du droit à l'avortement. L'objectif de ces décideurs est de contrôler le corps des femmes et leurs capacités reproductives dans le cadre d'une stratégie plus large de centralisation et de renforcement du pouvoir de l'État et du contrôle social sur les corps subalternes au service du pouvoir capitaliste, patriarcal et raciste (renforcement des frontières, violences policières, incarcération de masse, différentes formes de violences sexistes, etc).

Cette expropriation des femmes de leur propre corps renforce la division sexuelle du travail en les ré-assignant au rôle subordonné de reproductrices. Il est temps de réagir ensemble et en masse aux attaques de plus en plus dures et coordonnées contre les droits des femmes, les droits reproductifs et contre le mouvement féministe par les gouvernements de droite et d'extrême droite dans différents endroits du monde. Organiser des réponses et des manifestations nationales ne suffit plus ! L'ennemi est international. N'hésitez pas à créer une commission femmes dans votre syndicat ou votre Solidaires local et à mandater un·e camarade à la commission nationale. Vous pouvez aussi faire remonter vos tracts sur ces sujets à femmes@solidaires.org ou à l'attention de Julie et Murielle sur contact@solidaires.org



CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ

Les pauvres sont des fainéant·es, vraiment ? Contrairement à la propagande officielle et comme la récente pandémie l'a démontré par les premier·es de corvée, la vie des pauvres et précaires est largement occupée par le travail mais un travail très mal rémunéré et exercé dans des conditions déplorables. Le travail n'est pas ici un élément de langage factice pour complaire au capital mais une réalité très concrète, presque une perpétuité tant toute idée de retraite paraît inaccessible ou inenvisageable. Des vies dictées donc par les enjeux de court terme, obligées à se contenter de ce qui se présente avant un lendemain tout aussi précaire. Une précarité d'existence dont Macron n'a cure. **Déconstruisons**

les idées reçues ! Luttons pour vivre dignement, pas pour survivre. En vue de préparer nos luttes futures car nous pensons que la situation que nous vivons actuellement ne va faire qu'augmenter la précarité, la commission chômage-précarité de Solidaires lance un appel aux structures de Solidaires pour mandater des militant·es pour la rejoindre : gtchomage-precarite@solidaires.org



IMMIGRATION

2 novembre, 15 novembre et 2 décembre. Ce sont, respectivement, les dates de début de grève des travailleurs de l'agence d'intérim RSI de Gennevilliers (92), de la plateforme colis DPD du Coudray-Montceaux (91) et de l'agence Chronopost d'Alfortville (94), ces deux dernières entreprises étant des filiales de La Poste. Ces trois grèves ne forment en réalité qu'une lutte, les trois piquets participent ensemble à toutes les initiatives (rassemblements, manifestations...).

Leur unité, leur détermination et leur courage face à l'adversité forcent le respect. Ils bravent des conditions climatiques allant du gel aux températures caniculaires, en passant par la pluie. Mais leurs adversaires principaux ne sont pas le soleil, le vent ou la pluie, mais l'État et le patronat. Pour continuer à mettre la pression sur la Poste (concernée par 2 des 3 piquets) et plus largement sur les employeurs et le gouvernement ainsi que pour soutenir financièrement la grève, Solidaires et Sud PTT lancent une campagne pour l'été. Des tee-shirts, des badges et des affiches seront imprimés et vendus au bénéfice des grévistes avec un dessin de Fred Sochard.

solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/locales/regularisation-des-postiers-et-de-toutes-les-sans-papiers/

Et bien sûr, vous pouvez continuer d'alimenter les cagnottes :

Cagnotte en ligne pour les RSI : lydia-app.com/collect/48135-caisse-de-grave/fr

Cagnotte en ligne pour les DPD : cotizup.com/sanspapiersdpd

Pour les Chronopost, envoi de chèques à Solidaires 94 ou Sud Poste 94 - Maison des syndicats 11/13, rue des Archives 94010 Créteil Cedex



GENRE ET SEXUALITÉS

Ces gens-là « J'ai beaucoup d'amis parmi ces gens-là », disait Caroline Cayeux, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, le 12 juillet sur Public Sénat, pour qualifier les couples de même sexe. Les agressions LGBTQIphobes ont augmenté de 20 % et il y a 4 fois plus de suicide chez les personnes homosexuelles. Le monde du travail demeure un des lieux d'expression des discriminations et notamment des LGBTQIphobies : injures, harcèlements, mépris, « outing » forcés, inégalités de traitement ou d'avancement de carrière, etc. Et des membres du gouvernement continuent de nous mépriser, nous stigmatiser, de débâter sur notre sexualité ? Notre genre ? Nos familles ? Parce ce « ces gens-là » c'est moi. « Ces gens-là », c'est nous. Nous, vos collègues de boulot.

Et « Ces gens-là » ne veulent plus de LGBTQIphobes au gouvernement ! Pour rejoindre la commission genres et sexualités de Solidaires :

toustes.ensemble@solidaires.org

Le film « Minimum syndical » de Solidaires parle de « ces gens-là » vimeo.com/331379071



DROITS ET LIBERTÉS

Faisant le constat du renforcement de la répression policière, judiciaire et patronale, le Comité national du 3 décembre 2020 a décidé la mise en place d'un groupe de travail « droits et libertés » interne à Solidaires, qui permettrait de coordonner le travail des différentes

GT ou structures qui sont confrontées à ces questions (juridique, coord SO IDF, organisations professionnelles et Solidaires locaux intéressés par ces questions). Nous faisons donc une collation, veille et analyse sur les décisions et textes juridiques liberticides susceptibles d'être attaqués (par exemple, nos recours victorieux sur la liberté de manifester pendant l'état d'urgence sanitaire, les décrets sur les fichiers de renseignements, le Schéma National de Maintien de l'Ordre, la dissolution de l'association CPV mais également contre des manifestations interdites, condamnations pénales...), la répression syndicale (aux PTT, dans les Collectivités Territoriales, dans l'Éducation Nationale comme récemment le jugement déboutant la demande de dissolution de Sud Éducation 93) et le suivi des forces de sécurité (matériel utilisé, organisation et suivi des réformes, projet de Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur...). Depuis le mois de juin, le GT publie un bulletin intitulé « Article 19 ».

Nous vous invitons à venir renforcer notre GT et à ne pas hésiter à lui faire parvenir vos éléments sur ses sujets au mail : gtdroitsetlibertes@solidaires.org



ÉCOLOGIE

Pourquoi une Commission écologie ?

La commission écologie de Solidaires existe depuis le congrès 2008.

L'activité de la commission écologie est un sujet transverse de notre activité syndicale.

Le travail quotidien des militant·es syndicaux peut paraître éloigné des questions posées par l'écologie voire même peut devenir déroutant lorsqu'elle remet en cause directement l'activité des travailleurs et travailleuses. Pour Solidaires, l'urgence à agir sur le front écologique rejoint l'urgence à trouver un autre modèle productif que celui du capitalisme. En effet le système capitaliste est basé sur le productivisme, l'hyperconsommation et l'extractivisme. C'est à la fois la surexploitation des ressources naturelles et celle des travailleurs et travailleuses.

C'est pourquoi l'un des volets de la campagne Partageons le travail de Solidaires abordera la question de la reconversion sociale de façon imbriquée avec celle de la reconversion écologique : il ne s'agit pas juste d'avoir

de « meilleures normes de productions environnementales » mais de voir comment nous sommes capables de questionner et de remettre en question l'existant.

Notre dernier bulletin à lire ici :

<https://fr.calameo.com/read/006959223193813a8ed1b>

Pour rejoindre la commission écologie :

ecologie@solidaires.org



CONDITIONS DE TRAVAIL

La commission conditions de travail produits des fiches pratiques, des jurisprudences, analyses, actions syndicales et des formats de « web documentaire » pour les salarié·es sur les conditions de travail :

la-petite-boite-a-outils.org Mais aussi le bulletin « Et voilà ». Après une pause, celui-ci est relancé depuis juin 2022. Dans le dernier numéro vous trouverez une analyse de la loi « pour renforcer la prévention en santé au travail » qui va invisibiliser les risques professionnels, le long combat de militantes SUD pour faire condamner un médecin pour agressions sexuelles, mais aussi des jurisprudences, des rappels sur l'importance de la médecine du travail, etc.

Les bulletins de la commission conditions de travail sont à retrouver dans la Petite boîte à outils de Solidaires :

la-petite-boite-a-outils.org/bulletins/bulletins-et-voila-pdf/

Comme toujours, vous pouvez toujours adresser toutes propositions d'articles, informations sur les luttes en cours, annonces de colloques et de parutions, idées et critiques à : etvoilaetravail@solidaires.org

N'hésitez pas à vous faire mandater par votre structure pour rejoindre la commission conditions de travail.

Notre syndicalisme ne peut se cantonner ... mais doit exister dans

Remontées mécaniques

En décembre 2021, les salarié-es des remontées mécaniques et domaines skiables ont été confronté-es à l'obligation du pass sanitaire, antisocial et inefficace pour lutter contre la pandémie, pour pouvoir continuer à travailler dans ce secteur. Aucune négociation avec le patronat n'ayant eu lieu pour une mise en place adaptée, de nombreuses et nombreux salarié-es ont fait face à de lourdes sanctions : pertes de salaire, non prolongation de contrat, ... Abandonné-es par les organisations syndicales en place, des non-syndiqué-es mais aussi des ex-militant-es de FO et de la CGT, ont très rapidement exprimé leur volonté de construire une nouvelle force syndicale dans la station de ski de la Plagne. **Un syndicat qui agit avec les travailleuses et travailleurs et pas à leur place.**

Dès janvier 2022, des premiers échanges avec le Solidaires départemental 73 ont lieu et très rapidement, les élections CSE du mois de Mars deviennent une perspective incontournable. A la fois pour construire une équipe militante, qui bousculera le « train-train » syndical de ces dernières années, mais aussi pour avoir des élu-es afin d'imposer très rapidement les priorités syndicales telles que les conditions de travail, les salaires, l'emploi, la formation et les droits/libertés. Création d'un logo SUD/Solidaires, diffusion d'environ 2000 tracts en un temps record, constitution d'une liste en quelques jours, tenue de réunions syndicales après le travail pour construire collectivement les mandats, ... **cette suractivité syndicale a tout de suite mis ce jeune collectif militant à l'épreuve et l'a rapidement renforcé.**

Quelques jours avant les élections professionnelles, la CGT a pris le risque d'assigner notre organisation syndicale et nos candidat-es devant le Tribunal d'Albertville pour contester la liste SUD/Solidaires. Elle a bien entendu perdu **ce qui a conforté encore la détermination de l'équipe à développer notre syndicalisme dans leur secteur professionnel !**

Le résultat des élections professionnelles sera à la hauteur de l'engagement militant déployé : la liste SUD/Solidaires fait plus de 23 % dans l'une des plus grandes stations de ski de France et devient la 2^e organisation syndicale dans le collège ouvriers/employés. Nos collègues ont débuté leur mandat fin avril et ils/elles se sont déjà attaqué-es aux règles de fonctionnement du CSE, pour limiter la « bureaucratie » de cette instance **et, surtout, ont porté des premières revendications individuelles et collectives auprès de l'employeur.**

Dès la rentrée de septembre, notre section syndicale SUD SAP 73 va se réunir avec Solidaires Savoie pour mettre en place un plan de travail afin de préparer syndicalement la prochaine saison d'hiver ... **et faire boule de neige dans d'autres stations de ski des Alpes.**

Pour information, le domaine skiable de la Plagne fait partie de la Compagnie des Alpes, qui détient 10 stations de ski et 12 parcs de loisirs. L'implantation de notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale dans cette entreprise capitaliste est loin d'être anodine.



Photo : DR

à ses « bastions historiques »... l'ensemble du monde du travail

Cette rubrique montre quelques exemples d'implantations.

Eurotunnel

Quelques semaines après son implantation dans cette entreprise de près de 1 400 salarié-es qui exploite le tunnel sous la Manche, les listes présentées par SUD-Rail recueillent 19,52 % et placent notre organisation syndicale à la 3^e place.

Zara

Les élections du CSE de Zara, rattaché au groupe d'habillement espagnol Inditex, ont eu lieu au mois de juin : la présentation de listes SUD Commerces et Services, pour la première fois dans cette entreprise de 6 000 salarié-es, nous aura permis de faire connaître notre organisation, composée uniquement d'employées ce qui n'est pas le cas pour les autres, et d'y être désormais représentée.

Marionnaud

Les élections du parfumeur Marionnaud, qui compte 4 000 salarié-es et 200 points de vente dans toute la France, sont prévues elles en février 2023 avec, là aussi, un seul CSE pour toute l'entreprise.

BHV Rivoli

Le syndicat SUD/Solidaires BHV réalise une forte progression aux élections CSE de juin 2022 et recueille 17,52 % des voix dans cette chaîne de magasins qui emploie 1500 salarié-es.

RDT 13

***Régie Départementale des Transports
des Bouches du Rhône***

Les listes Solidaires recueillent 19,63 % sur l'ensemble de l'entreprise grâce aux très bons résultats des listes SUD-Rail - qui recueille 47,62 % dans le pôle ferroviaire - et SUD/Solidaires Transports urbains et interurbains qui obtient 15,49 % dans le pôle voyageur après seulement quelques mois d'existence dans cette entité !

Amazon

Pour Amazon France Transport, le scrutin aura lieu du 4 au 10 octobre prochain : rappelons qu'il s'agit de la société qui regroupe une trentaine de messageries qui assurent la logistique du dernier kilomètre. Nous avons l'ambition, avec nos représentants de sections syndicales actuels, non seulement de devenir représentatif mais aussi la première organisation de l'entreprise comme à Amazon France Logistique où notre syndicalisme est encore renforcé par de nouveaux élu-es, issus d'autres syndicats, sur Brétigny, Lauwin et Senlis qui nous ont rejoint.

Cité de la musique/ Philharmonie de Paris

Les listes présentées par Sud Culture Solidaires aux élections CSE du mois de juin recueillent 20 % des voix, ce qui en fait la 3^e organisation syndicale de cet établissement de 808 salarié-es.

Hôtel George V

SUD Hôtellerie-Restauration est devenu le syndicat majoritaire avec 5 sièges titulaires et suppléants au CSE de cet hôtel qui emploie 600 salarié-es.

Pizza Pino Elysées

SUD Hôtellerie-Restauration devient représentatif dans cette entreprise de 250 salarié-es et obtient un élu titulaire ainsi qu'un siège suppléant au CSE.

Campus France

La section de Solidaires Affaires étrangères devient la première organisation syndicale en recueillant 33,87 % des voix (contre 25,6 % en 2018) et obtient 7 élu-es aux élections CSE du 21 juin 2022 dans cet établissement public dépendant du ministère des Affaires étrangères.

Création d'un groupe local PJC pour une alliance écologique et sociale

La Réunion n'est pas exempte de projets inutiles et écicides, d'aberrations stratégiques et de boulots de merde menant à des impasses. Un des exemples les plus parlants est le développement d'une économie du tout automobile. L'île est sclérosée par son nombre de voitures et la solution proposée est de construire des routes et quand il n'y a plus de place sur terre, on les fait sur la mer comme « La Nouvelle Route du Littoral ». Un viaduc au dessus de la mer et une digue jamais terminée faute de roches (ils n'avaient pas prévu les carrières...) Ce n'est qu'un exemple d'un système où capital et économie post-coloniale exploitent ressources et main d'œuvre dans un des départements français ayant le plus fort taux de pauvreté, des boulots à la con, qui détruisent les hommes, les femmes, l'ensemble du vivant non humain, les ressources, dans l'unique but de servir le capital. Voilà de quoi il faut se débarrasser ! Quelques rencontres ont donc eu lieu avec la FSU, Greenpeace, ATTAC et la LDH pour construire un groupe PJC local. Le projet stimule tout le monde, il nous reste beaucoup d'acteurs des luttes locales à rencontrer, finaliser puis formaliser le groupe.

Anthony, représentant de section syndicale SUD Santé Sociaux/Solidaires et conseiller du salarié



Contre la répression anti-syndicale à La Poste, à l'attaque !

C'est parti d'une visite de bureaux dans un centre courrier, en février. La directrice a voulu empêcher Samuel, secrétaire adjoint de Sud PTT Réunion et représentant syndical, de parler avec les agent-es. Il fait alors un courrier à la direction pour qu'elle le laisse exercer ses fonctions. Quand il est finalement reçu la direction le met à pied et le convoque à un conseil de discipline ! La cause : il n'aurait pas le droit de prendre la parole dans les bureaux. La Poste demande aussi son licenciement... C'est fou mais c'est comme ça chez nous ! Le jour du conseil de discipline, avec Solidaires La Réunion, on a organisé un rassemblement de soutien devant la direction (voir photo). Il y a eu des prises de parole, des journalistes sont venus, on a fait une conférence de presse, les sections de Solidaires ont beaucoup soutenu Samuel. Suite à ce conseil de discipline, La Poste a voté pour le licenciement de Samuel. Étant donné qu'il est salarié protégé, la demande est passée par l'Inspection du travail, qui a refusé le licenciement. Mais la Poste n'a rien voulu entendre et a sanctionné Samuel de 3 mois de mise à pied, sans solde ! Pour l'instant, c'est la caisse de solidarité de Sud PTT qui prend en charge son salaire, mais on compte contester sa sanction aux prud'hommes, et porter plainte pour discrimination syndicale et atteinte au droit syndical.

Bruno, représentant de section syndicale Sud PTT

sur facebook : [Solidaires974](#) et [sudpttreunion](#)

L'avenir au présent !

8^e congrès

Les textes du 8^e congrès de l'Union syndicale Solidaires sont arrivés dans les Solidaires locaux. Il est aussi possible de les lire en ligne : vu.fr/ThpI



La retraite à 60 ans max !

Macron et son gouvernement veulent nous faire travailler toujours plus. Alors que dans de nombreux secteurs, la pénibilité n'est pas reconnue, que les charges de travail augmentent. Pour une retraite en bonne santé après une vie de travail. Pour vivre et ne pas survivre ! **#PartageonsLeTravail**

vimeo.com/718651812



Élection Fonction Publique

Les élections dans les 3 versants de la fonction publique arrivent à grands pas. Du 1^{er} au 8 décembre pour toutes celles et ceux qui voteront électroniquement ou le 8 décembre pour le vote à l'urne. Elles seront une nouvelle fois un moment essentiel qui déterminera entre autres la représentativité des organisations dans la fonction publique et la représentativité de Solidaires. Alors, votez et faites voter pour les listes des syndicats SUD. Votez Solidaires.

Concours du meilleur visuel !

Depuis le mois d'avril, le site internet de Solidaires a fait peau neuve. L'adresse est toujours la même : solidaires.org. Mais les codes d'accès à la partie interne du site ont changé : ils sont à récupérer auprès des Solidaires départementaux ou des syndicats nationaux. Dans la partie interne du site, vous pouvez accéder à générateur de visuel :

solidaires.org/espace-adherent/generateur-de-visuel/

Nous lançons un concours du meilleur visuel jusqu'en novembre 2022 ! Envoyez vos créations à :

communication@solidaires.org

et peut-être gagnerez-vous une planche de tatouos Solidaires !



Mon corps, mon choix, ta gueule !

L'avortement est un droit fondamental ! Suite à la décision de la Cour Suprême des États-Unis qui a révoqué le droit à l'avortement au niveau fédéral, suite à l'appel des femmes venant de l'Ukraine en guerre qui, réfugiées en Pologne, se voient refuser un droit auquel elles avaient accès dans leur pays, le 28 septembre sera le lancement d'une campagne internationale pour le droit et à l'accès à l'avortement dans le monde. **Des femmes, des filles, meurent car elles ne peuvent avorter en sécurité ! D'autres sont emprisonnées durant de nombreuses années.** Les droits des femmes à disposer de leur corps, le droit à la santé, les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Ils concourent à la réalisation pleine et entière de tous les autres droits et à l'émancipation de toutes et tous.



#Partageons le travail

Ca y est ! la campagne *Partageons le travail* est lancée. Elle se déclinera autour de 4 grands moments tout au long de l'année : *Retraites et protection sociale* (plusieurs vidéos sont disponibles sur le site de Solidaires vu.fr/stfY), *Services publics : les défendre et en créer de nouveaux !*, *transition écologique, démocratie au travail*. Tout le matériel pour construire la campagne dans les diverses structures de Solidaires est à retrouver ici : solidaires.org/espace-adherent/ressources-mises-en-commun/le-matieriel-de-la-campagne-partageons-le-travail/ Et le matériel public là : vu.fr/DUtW



Reconversions sociales et écologiques

Les secondes journées « reconversions sociales et écologiques » se tiendront les 26 et 27 janvier 2023. La reconversion écologique et sociale fait partie des préoccupations majeures de l'Union syndicale Solidaires. Nous débattons et discuterons autour de quelles revendications et quels leviers dans nos secteurs et territoires mettre en place pour faire face à l'urgence climatique. Ces journées s'inscriront aussi dans la campagne *Partageons le travail*.

Déclaration

NOUS AURONS CE QUE NOUS PRENDRONS

***Il est urgent d'entamer les virages sociaux, écologiques et égalitaires !
C'est une question vitale !*** Face aux catastrophes écologiques de cet été, l'explosion de l'inflation, à l'augmentation du nombre de personnes qui n'arrivent plus à finir les mois, les réponses du gouvernement sont toujours plus de libéralisme, d'exclusion, de stigmatisation des « autres ».

Notre rôle de syndicalistes engagé·es sur les terrains professionnels et inter-professionnels est encore plus important dans cette période. Plus que jamais nous devons lutter contre ce qui nous tue au travail ou met en péril notre santé et notre avenir. L'urgence sociale passe par l'augmentation de nos salaires en net et en brut ! Et par la présence dans tous les territoires de services publics accessibles, de systèmes de protection sociale et de retraite améliorés... *La question des services publics est centrale face à l'urgence climatique. Nous ne pouvons plus nous contenter de les défendre face au capitalisme qui ne cherche qu'à les rentabiliser pour les vendre, nous devons en créer de nouveaux : énergie, transport, médicaments, etc pour développer des biens communs. Il nous faut donc redoubler d'efforts auprès de nos collègues, en les invitant à interroger leurs conditions de travail et de vie, mais aussi à faire bouger les lignes pour une société plus juste, plus vivable en enclenchant les réflexions nécessaires pour l'avenir de la planète en termes de production ou de consommation par exemple.*

C'est le sens de notre campagne Partageons le Travail qui vise à développer notre outil syndical, c'est aussi le sens de notre implication unitaire dans **Plus Jamais Ça** l'alliance écologique et sociale. Nos engagements sont nombreux, ils sont quotidiens, nécessaires, indispensables. **Nos luttes aussi !**

Union
syndicale
Solidaires

